

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Oyem : deux trafiquants de cannabis écroués au Peloton

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

L'ANTENNE provinciale de la Police judiciaire (PJ) du Woleu-Woleu-Ntem vient d'interpeller deux trafiquants de cannabis présumés actifs. Il s'agit de Bruno Obiang Nguema alias Rodman, 24 ans, et Romain Obame Be, alias La Parole, 27 ans. Tous deux Gabonais, écroués en fin de semaine écoulée à la prison du Peloton. Selon une source judiciaire, les faits se sont produits le 7 avril 2023 vers 10 h. Bruno Obiang Nguema et Romain Obame Be sont partis de Mvane-Essabeingn, une bourgade située à 1 km de la Guinée équatoriale, où ils venaient de s'approvisionner en chanvre indien chez Abosso, leur fournisseur. Les dealers ont négocié 12 réglettes de cannabis à hauteur de 100 000 FCFA, qu'ils comptaient revendre à 240 000 FCFA. Vers minuit, les deux Gabonais décident de regagner Oyem à pied, avant d'emprunter en chemin un transporteur autour de 6 heures. Comble de mal-



Bruno Obiang Nguema et Romain Obame Be.

chance pour les deux dealers, deux gendarmes en provenance d'Akam-Essatouk s'y trouvent. Parvenu à l'entrée d'Oyem Bruno Obiang Nguema saute de la voiture en marche et prend la fuite. Mais il est rattrapé par les villageois.

Informés, les éléments de la PJ sont allés récupérer les mis en cause, qu'ils ont mis à la disposition de l'Oclad pour compétence. À l'issue de leur audition auprès d'un magistrat instructeur du parquet de la République, ils ont été placés en détention provisoire au Peloton pour importation et détention de produits stupéfiants.

Le clin d'œil de Lybek



Port-Gentil/Aide aux rescapés : le porte-voix du collectif rassure

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

LE président de la République, Ali Bongo Ondimba, avait décidé d'octroyer une aide aux rescapés du naufrage du bateau Esther Miracle et aux familles endeuillées par ce drame. Si l'initiative est entrée dans sa phase effective, il y a cependant que tous les bénéficiaires ne sont pas à ce jour encore en possession de ces ressources. Notamment à Port-Gentil, le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime.

En effet, sur les 28 survivants du naufrage présents dans la cité pétrolière, cinq – trois adultes et deux mineurs – n'ont pas encore touché leurs "3 000 000" de francs. À cet égard, le coordonnateur du collectif des rescapés établis dans la capitale économique, J. F. explique que "plusieurs bénéficiaires n'étaient pas là dès le début des opérations, parce qu'ils travaillent pour



Certains rescapés au cours de l'entretien à la Croix-Rouge.

certains sur site. D'autres étaient en déplacement".

Et le porte-voix des rescapés de souligner et d'apprécier au passage le fait que dans le but de sécuriser le paiement de cette aide offerte dans le cadre de la solidarité nationale, "le processus de vérification des informations des bénéficiaires avant paiement s'est corsé entre-temps. Il y en a qui n'ont pas encore reçu leurs

papiers. D'où l'attente observée". Si certains, très portés sur le "kongossa", ont vite fait de propager la nouvelle selon laquelle "les rescapés n'ont pas reçu leurs bons de caisse", le coordonnateur du collectif des rescapés de Port-Gentil rassure que "le Trésor provincial fait les efforts nécessaires pour que tout le monde puisse entrer en possession de son bon de caisse".

Affaire Satram : les employés mettent le feu à leur piquet de grève

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

DANS la matinée du mardi 18 avril 2023 aux environs de 12 h, les employés grévistes de la Société d'acconage et de transport maritime (Satram) ont allumé un feu à l'aide de pneus à leur piquet de grève sis dans l'enceinte de la Direction générale de leur entreprise, à l'abandon au centre-ville de Port-Gentil. Précisément au carrefour Bicig.

L'apparition dans le ciel d'une épaisse fumée noire a fait paniquer plus d'un dans la ville. Laisant penser à un gigantesque incendie, à l'instar de celui de l'ancien magasin de Centr'Affaires situé au carrefour des douanes. Ou encore celui de



Le feu allumé par les grévistes a causé un vent de panique.

la maison Canal+ en face de la DGCC. Une situation qui a perturbé le trafic et la quiétude des établissements mitoyens.

"Effectivement, c'est une manifestation de trop, un ras-le-bol", a déclaré Ivon François Solomba, le coordonnateur du collège des délégués du personnel de la Satram. Et d'ajouter : "Nous sommes au piquet de grève depuis 2019. Mais nous avons l'im-

pression que ni l'administration gabonaise, ni encore moins notre Direction générale ne font d'efforts pour que nous puissions partir de cet endroit et que nous reprenions le travail de façon normale."

L'intervention des soldats du feu de la huitième compagnie d'incendie et de secours de la ville a permis de circonscire et d'arrêter les flammes.